

rientation en matière de carrière et d'emploi fournis aux institutions d'éducation post-secondaires, joints aux autres programmes, ont permis à 142,000 étudiants de trouver de l'emploi l'été dernier par l'entremise des centres canadiens de main-d'œuvre. Comme je l'ai dit plus tôt, les subventions de formation en cours d'emploi ont été portées de 20 à 50 millions de dollars et 64 p. 100 de ceux qui en ont profité étaient des jeunes. Les critiques que l'honorable représentant a faites à ce programme et ses propositions ayant trait à des initiatives qui sont déjà en train, me rappellent cette description d'un homme politique britannique plutôt médiocre. On disait de lui que «ses idées lui venaient de sa mémoire et la réalité de son imagination».

Je n'ai pas encore parlé du rôle que le Programme d'initiatives locales joue dans la création d'emplois pour les jeunes, mais avant d'aborder ce point, je m'attarderai un peu sur les observations de l'honorable représentant de Gander-Twillingate (M. Lundrigan).

M. Lundrigan: Je commençais à me sentir un peu esseulé.

M. Roberts: Lorsque j'ai parlé des fossiles dans les rangs de l'opposition officielle, qui auraient pu à bon escient proposer la motion faite par le député de Yorkton-Melville, je ne pensais pas du tout au représentant de Gander-Twillingate. C'est un conservateur «progressiste» et il devrait en être fier, j'en suis sûr. Il n'a heureusement pas adopté l'attitude de beaucoup de ses collègues qui estiment que le programme Perspectives-Jeunesse et celui d'initiatives locales ne sont que des cadeaux faits à des jeunes gens instables et paresseux au détriment d'autres travailleurs en quête d'emploi. Il n'a pas, à juste titre, adopté cette attitude que un conservateur devrait faire bon accueil à ces programmes. J'y reviendrai en détail, tout à l'heure.

Il a cependant mentionné deux facteurs essentiels. L'un est la question de l'accroissement des stimulants pour la création d'emplois. Les remarques que je viens de faire sur nos activités dans le cadre des programmes de main-d'œuvre, en particulier vis-à-vis des jeunes, devraient lui permettre de conclure que le gouvernement progresse dans le bon sens. Il a proposé en second lieu qu'il devrait y avoir une conférence nationale des jeunes de notre pays. En tant que député de l'arrière-ban, j'appuie cette proposition qui est très valable et mérite de faire l'objet d'une étude approfondie.

Ce qui m'a le plus déçu dans la réaction des deux premiers orateurs de l'opposition, c'est qu'ils n'ont pas reconnu le mérite. Au fond de leur cœur, le député de Yorkton-Melville tout comme le député de Gander-Twillingate appuient les principes avancés par le gouvernement dans le cadre du programme des Initiatives locales et du programme Perspectives-Jeunesse. Je sais que le rôle de l'opposition est de soutenir la contrepartie, mais leur rôle ne les oblige pas à s'opposer à tout, tout le temps, de toutes leurs forces. Leurs observations auraient pu avoir une plus grande portée si elles avaient reconnu qu'il s'agit là de propositions créatrices et valables qui devraient être acceptées avec enthousiasme.

J'ai déjà dit que les conservateurs devraient appuyer le programme Perspective-Jeunesse et le programme des Initiatives locales. Les conservateurs ne cessent de nous répéter que le gouvernement sape l'initiative des citoyens et que la bureaucratie ôte à l'individu son aptitude à aborder les problèmes de la société. En élaborant ces deux programmes, nous n'avons pas créé une bureaucra-

tie importante pour les gérer et les administrer. Nous sommes allés voir les Canadiens en leur disant: «Faites-nous connaître vos idées, votre enthousiasme, vos propositions, vos initiatives et nous tâcherons de vous aider à régler un problème social.» Il me semble qu'un conservateur, en particulier un conservateur «progressiste» comme le député de Gander-Twillingate, devrait comprendre, approuver et appuyer un gouvernement qui adopte le principe suivant: «Laissez-nous, avec un minimum de bureaucratie et de paperasserie, exploiter l'enthousiasme, l'idéalisme et l'initiative des personnes qui peuvent faire un apport à notre société.»

Il est évident que le député de Yorkton-Melville devrait appuyer ces programmes et ces principes parce qu'ils sont progressifs et pragmatiques. Naturellement, ils ne prétendent pas s'étendre à tous les problèmes de chaque individu dans la société, mais avec un minimum d'argent, un nombre énorme de personnes ont été aidées non seulement à agir dans leur intérêt, mais à aider d'autres personnes dans leur milieu. J'aurais applaudi le député s'il avait dit cela clairement comme je crois qu'il le pense dans son cœur.

En réalité, en abordant ce problème du chômage chez les jeunes, nous avons élaboré des programmes en vertu de PIL et de Perspectives-Jeunesse qui ont connu un énorme succès et qui n'ont été tentés dans aucun autre pays occidental. Certes, des personnes d'autres pays viennent ici pour voir comment nous appliquons ces programmes et apprendre notre secret. Je ne suis pas le seul à dire que ces programmes connaissent le succès. Le numéro du 3 juin du *Star* de Toronto publiait un article de M. Trent Frayne que je voudrais citer assez longuement—pas parce qu'il est plus éloquent que moi, monsieur l'Orateur, mais parce que les députés de la Chambre peuvent être disposés à croire qu'il est moins partial que moi à l'égard du gouvernement. En voici un extrait:

La société occidentale n'a jamais conçu idée plus créatrice pour combattre l'ampleur du chômage. L'idée était unique en ce sens qu'au lieu d'élaborer des projets de travaux d'hiver pour la population, le gouvernement a laissé aux gens eux-mêmes le soin de proposer le genre de travail qu'ils voulaient faire.

Pour constater comment cette idée s'était traduite dans la pratique, j'ai voyagé d'un océan à l'autre et examiné les projets PIL. J'ai eu des entrevues avec des douzaines de personnages officiels et de critiques, de gens qui ont obtenu des subventions et de gens à qui les programmes sont venus en aide. Ma conclusion: Le programme PIL est un formidable succès.

Quels sont les critères de base? Un projet doit profiter à la collectivité, il ne doit pas entrer en concurrence du point de vue commercial avec des entreprises déjà établies et il doit donner du travail à ceux qui en ont besoin. Ce que les Canadiens ont accompli selon ces principes était aussi innovateur que varié. M. Frayne a énuméré 30 ou 40 projets que le régime PIL a aidé. Sa conclusion—pas celle d'un représentant du gouvernement ou d'un député de l'arrière-ban ou d'un porte-parole officiel des programmes du gouvernement—mais le point de vue d'un journaliste désintéressé qui a fait une étude—était la suivante:

• (1610)

En réalité, toutefois, les abus ont été remarquablement rares et la critique n'a pas tardé à s'apaiser. Ce qui importe réellement à propos du programme des initiatives locales, c'est qu'il a engagé plus de 90,000 personnes qui autrement seraient restées sans travail, leur a accordé la même liberté de réalisation qu'aux riches, et les a orientées vers un nouvel objectif au Canada, la justice sociale pour tous.